

Le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux

Chambre des pouvoirs locaux



SESSION DE PRINTEMPS
CPL(14)9REP
16 octobre 2007

COMMISSION PERMANENTE
COMMISSION DEVELOPPMENT DURABLE

L'intégration par le sport

Wolfgang SCHUSTER, (Allemagne, L, PPE/DC)

Exposé des motifs
Commission de la culture et de l'éducation

Résumé :

La Commission de la culture et de l'éducation considère la pratique sportive comme une composante du renforcement des liens sociaux, à même de favoriser l'intégration notamment des jeunes issus de l'immigration.

La Commission est convaincue qu'une politique municipale de promotion du sport doit s'adresser à toutes les catégories de la population, et s'appuyer plus particulièrement sur les associations sportives, qui sont des partenaires privilégiés du « sport pour tous ».

NB : L'examen de ce rapport n'a pas pu avoir lieu à la Session d'automne 2007 et a été reporté à la Session de printemps 2008.

R : Chambre des régions / L : Chambre des pouvoirs locaux
GILD : Groupe Indépendant et Libéral Démocratique du Congrès
PPE/DC : Groupe Parti Populaire Européen - Démocrates Chrétiens du Congrès
SOC : Groupe Socialiste du Congrès
NI : Membre n'appartenant à aucun groupe politique du Congrès



La pratique sportive permet de créer des liens sociaux. Après la cellule familiale, le jardin d'enfants et l'école, les associations sportives offrent pour les jeunes les structures les plus importantes pour commencer leur processus de socialisation dans notre société. C'est dans ce cadre que les jeunes font leurs premières expériences sociales et que leur comportement social est façonné au contact avec les autres.

Au-delà de cette socialisation, la pratique sportive permet également l'acquisition de références sociales.

1. La transmission des valeurs :

La transmission des valeurs et des normes dans une société doit fonctionner selon des règles démocratiques. Le caractère social d'une communauté de personnes se regroupant autour d'un même centre d'intérêt, au sein d'associations sportives, en appliquant les mêmes règles à tous leurs membres, est formateur pour les préparer au respect des règles de la vie en société. Ce type d'association véhicule en même temps des valeurs et des normes qui à travers la compétition sont intériorisées. Comme la règle du jeu, le « fair-play », le respect des règles et le cas échéant le fait que le non respect peut-être sanctionné.

2. Le sport comme catalyseur des compétences sociales :

Le sport apparaît de plus en plus comme un catalyseur des qualifications essentielles pour l'émergence de compétences sociales, telles que l'esprit d'équipe, la volonté de fournir des efforts, la capacité d'affronter l'adversité, le sens de la responsabilité et la volonté de coopérer. Apprendre à tisser des liens sociaux signifie dans ce contexte avoir une approche globale, non sélective, basée sur une vision pragmatique. Il s'agit d'un apprentissage englobant « la tête, le cœur et la main ». Le point de départ est le sport mais cette expérience nous invite à aller bien au-delà.

Le sport offre une structure d'accueil au sein de laquelle chacun est le bienvenu, quelles que soient ses origines culturelles, sociales, religieuses ou ethniques. Le sport apporte une contribution importante à la vie en collectivité sur une base démocratique et tolérante. Il se favorise ainsi la cohésion de la société.

Parce qu'il ouvre des perspectives individuelles et sociales, le sport offre un important champ d'action pour l'intégration et la participation. Les camps de vacances sportifs, les clubs, les associations et les activités sportives ouvertes permettent aux jeunes de se retrouver dans un cadre informel.

En enseignant la tolérance et le respect des règles dans la pratique du sport, les associations sportives promeuvent la cohésion de nos sociétés multiculturelles. Le sport permet à chacun de découvrir et de comprendre sa propre personnalité et celle des autres, ouvrant ainsi un vaste champ d'action social. Grâce à lui, les participants surmontent plus facilement les barrières linguistiques et écartent avec plus de facilité les préjugés culturels. C'est pourquoi l'intégration par le sport joue un rôle capital pour les enfants et les jeunes.

Objectifs des politiques municipales de promotion du sport

La politique municipale de promotion du sport s'adresse à l'ensemble de la population, y compris aux membres des associations sportives. Celles-ci sont d'importants partenaires des municipalités dans l'organisation de la vie sportive dans les villes et forment la base locale de la pratique du sport comme sport pour tous, sport de loisir ou sport de haut niveau. La promotion du sport par les municipalités implique notamment :

- **la mise à disposition de l'infrastructure ;**
- **la promotion des activités destinées aux enfants, aux jeunes et aux personnes âgées ;**
- **la promotion et le renforcement du bénévolat.**

Ces priorités constituent à long terme un élément central des politiques menées par les municipalités, qui pourront trouver un allié puissant auprès d'une société civile solidement établie. Les associations sportives et les sections locales de fédérations nationales, rassemblées en unions sportives à l'échelle des villes, sont d'importants interlocuteurs des municipalités dans le débat sur les politiques municipales en matière de sport.

Tous les habitants et les groupes intéressés par des questions ayant trait au sport peuvent s'adresser aux administrations municipales responsables du sport. Les villes peuvent également conseiller leurs

interlocuteurs dans toutes les questions relatives au sport et, dans la mesure du possible, offrent une aide organisationnelle à la tenue de manifestations sportives particulières.

Le sport apporte une contribution considérable à l'intégration sociale et à la communication. Il renforce la cohésion sociale à l'échelle des quartiers comme à l'échelle de la ville tout entière. Les offres sportives situées à proximité des zones d'habitation élargissent la palette d'activités quotidiennes des habitants, ouvrent de nouvelles possibilités de rencontre entre les groupes ethniques et entre les générations, et favorisent les relations de bon voisinage dans un cadre détendu.

L'ouverture du sport à tous les groupes de population a conduit à l'établissement d'un grand nombre d'associations et de réseaux qui sont autant de foyers de cohésion et de stabilité sociales. Les organisations sportives, dont les responsables sont élus par les membres, confortent ainsi le principe démocratique qui est à la base du fonctionnement des collectivités locales. L'implication d'associations sportives à caractère ethnique dans ces réseaux, y compris dans le cadre des championnats ou du travail de jeunesse, joue à cet égard un rôle particulièrement important.

Dans les sociétés urbaines, l'exercice physique, les activités ludiques et le sport ont également des effets bénéfiques dans les domaines de la promotion de la santé et de la réadaptation, contribuant ainsi à rendre les villes plus saines.

L'engagement bénévole qui caractérise les associations et les fédérations sportives favorise l'initiative personnelle et la capacité de s'impliquer dans la vie de la collectivité. La solidarité vécue dans le sport à tous les niveaux renforce la structure communautaire dans les quartiers et dans de la ville.

Compte tenu de ces axes de développement, l'exercice physique, les activités ludiques et le sport revêtent une importance particulière pour le développement urbain. Le sport ne saurait être considéré comme un monde à part, une sous entité de la société : il fait partie intégrante de la vie de quartier, des activités des jeunes et de leurs « tribus », des loisirs des familles comme des personnes âgées, des festivités ou encore du monde associatif. Une politique municipale axée sur le développement du sport et tournée vers l'avenir doit dépasser le cloisonnement sectoriel et adopter une perspective transversale. Compte tenu du fait que les activités de loisirs de la population ne cessent d'évoluer, du succès rencontré par les nouvelles disciplines sportives et de la professionnalisation et commercialisation croissantes du sport, les villes sont aujourd'hui constamment confrontées à de nouveaux défis.

Une politique ambitieuse d'intégration des jeunes: l'exemple de Stuttgart

L'exemple de la ville de Stuttgart en Allemagne nous donne quelques éléments pour comprendre comment le sport peut aider à construire un pont entre les jeunes issues de l'immigration et la population du pays d'accueil. A Stuttgart 170 nationalités se côtoient. Plus de 30 % de la population est constituée de migrants; le pourcentage est même de 35 % chez les enfants et les jeunes. La tolérance et le respect mutuel entre des habitants qui n'ont pas les mêmes origines, la même langue et la même religion sont un préalable au bon fonctionnement de la collectivité dans une ville internationale. La ville de Stuttgart, capitale de la Région de Bade-Wurtemberg, l'une des seize régions de la République fédérale est bien engagée dans cette voie. On peut en voir une illustration dans le fait que c'est l'une des métropoles les plus sûres d'Europe. La ville de Stuttgart encourage tous les habitants à s'impliquer dans l'organisation de la collectivité dans un contexte international.

L'égalité des chances et la mise en valeur des talents et des compétences de tous les membres de la collectivité, notamment des nombreux migrants, sont d'importantes conditions à la réussite de cette entreprise. A l'automne 2001, le conseil municipal de Stuttgart a adopté un document stratégique intitulé « L'alliance pour l'intégration » (Ein Bündnis für Integration) qui établit, entre autres, comment organiser au mieux la cohabitation pacifique de groupes de population très différents et comment faciliter les échanges interreligieux et interculturels, dans l'intérêt bien compris de la ville. L'alliance pour l'intégration réunit des personnes physiques et morales appartenant à trois secteurs : le secteur public (y compris les organes politiques, les entités administratives et les institutions à financement public), le secteur privé et la société civile. Aujourd'hui, la politique d'intégration conçue par la ville Stuttgart est souvent citée en exemple dans les échanges internationaux. En mai 2004, le Conseil de l'Europe à Strasbourg s'est inspiré des principes fondamentaux de l'alliance pour l'intégration afin de définir sa politique officielle en la matière. Stuttgart servira ainsi de modèle à l'élaboration de politiques d'intégration dans d'autres collectivités. En 2003, l'UNESCO a en outre décerné une mention d'honneur à Stuttgart dans le cadre de son prix Villes pour la paix. C'était la première fois qu'une ville recevait ce prix.

La politique d'intégration de la ville de Stuttgart est soutenue par des milliers d'acteurs bénévoles et professionnels dans tous les domaines d'action des pouvoirs publics et particulièrement dans celui du sport. Elle a pour objectifs que chacun puisse saisir sa chance dans les domaines de la formation, de l'emploi, de l'habitat et des loisirs, que chacun puisse participer au débat politique, que chacun se sente à l'aise, libre d'exprimer ses talents et ses compétences, et qu'ainsi chacun contribue avec toute sa personnalité à défendre les intérêts de la collectivité.

D'autres villes allemandes comme Berlin, capitale de l'Allemagne, poursuit les mêmes objectifs. Le sport permet de promouvoir les rencontres, la coopération et l'échange des expériences d'hommes et de femmes venant d'horizons culturels et sociaux différents.

Il n'existe aucune autre forme d'organisation qui permette de réunir, sur une base volontaire, un aussi grand nombre de personnes ayant une origine culturelle différente. Les associations sportives constituent des structures informelles et ouvrent la porte à d'autres formes de contacts. Il existe aujourd'hui en Allemagne de plus en plus de clubs de sport et d'associations sportives avec une part importante de membres issus de l'immigration. Ces associations et clubs sportifs offrent, à côté des activités sportives classiques, des cours de soutien scolaire ainsi que des aides concernant des problèmes scolaires, d'ordre administratifs et des aides aux jeunes pour trouver des formations et des stages afin de leur faciliter les démarches pour trouver un emploi.

D'apprendre à apprendre est une démarche et une méthode pour se prendre soi-même en main qui va bien au-delà de l'activité sportive classique.

Les éducateurs et entraîneurs jouent un rôle important comme personnes de confiance et de référence pour les jeunes. Ils bénéficient souvent d'un capital de confiance plus important que les travailleurs sociaux et les professeurs. Le caractère plus informel et volontaire de la démarche de s'engager dans un club de sport dédramatise des rapports souvent trop hiérarchisés dans d'autres secteurs de notre société.

Les structures municipales de gestion de l'intégration pour le sport à Stuttgart

Le travail d'intégration est, pour la municipalité, une tâche transversale et d'orientation. A ce titre, il implique la collaboration de toutes les instances concernées : services municipaux, organismes de tutelle non publics, écoles et autres établissements d'enseignement, entreprises, associations culturelles et sportives, organisations de migrants, associations bénévoles, communautés religieuses, médias, organismes politiques, mais aussi les citoyens à titre individuel.

Le conseil municipal contrôle en qualité d'organe de décision politique la mise en oeuvre des objectifs d'intégration de la ville. Il constitue l'instance centrale de l'administration municipale, mais il a besoin d'être assisté avec compétence par des commissions d'experts, notamment d'une commission internationale, jouant un rôle de Conseil consultatif des étrangers, auprès du Conseil municipal, et des autres services administratifs. Une interaction étroite avec le maire de la ville ou de la commune en question peut être le garant d'une plus grande efficacité de tous les services concernés. Là aussi les bonnes expériences de la ville de Stuttgart semblent valider cette approche.

Cette commission internationale est le principal organe consultatif du conseil municipal en matière de politique de migration et d'intégration. Il se compose d'habitants et de conseillers municipaux élus ou désignés en fonction de leurs compétences d'experts et a pour tâche de défendre les intérêts et les attentes des habitants étrangers de la ville. Il reçoit et donne ainsi d'importantes impulsions pour le dialogue entre les groupes de population. Il joue donc un rôle de garant de la promotion de l'intégration et de la cohabitation pacifique au sein même de la ville. Les principaux domaines couverts par ces experts sont les suivants : réalités sociales et socioculturelles, économie, sport, enseignement scolaire, sciences, médias et culture.

Les structures associatives de gestion de l'intégration pour le sport à Stuttgart

A Stuttgart, le cadre légal est fourni par l'article 9, de la constitution allemande, selon lequel « tous les Allemands ont le droit de fonder des associations ou des sociétés », le sport peut être organisé de manière autonome dans le cadre du droit des associations.

On dénombre à Stuttgart 440 associations sportives qui réunissent 165 000 membres, ce qui signifie que le quart des habitants est affilié à une association sportive !

Dans le système de promotion du sport de la ville de Stuttgart, les associations et sections sportives sont responsables de la qualité des contenus, de l'organisation des programmes et du choix des priorités concernant les disciplines sportives. Eu égard à l'évolution rapide du contexte socioculturel et aux tâches qui en découlent, il importe toutefois que la municipalité vienne en aide aux associations dans les domaines des principes de fonctionnement, des contenus et de l'organisation. C'est pourquoi la municipalité a lancé en coopération avec différents partenaires de nouveaux programmes qui viennent compléter les nombreuses directives sur la promotion du sport. Il s'agit notamment du programme de sport pour tous *Stuttgarter Sport-Spaß – Kurssportangebote für Alle*, du programme destiné aux personnes âgées *Aktiv älter werden – Bewegungsangebote im Stadtteil*, du programme pour jardins d'enfants *Erlebnis Sport Kindergarten*, du programme de sélection *Talentsuche /-förderung* et du programme d'intégration *Gemeinschaftserlebnis Sport*.

Ces exemples de programmes de promotion du sport ont pour vocation d'être une forme d'organisation sportive combinant dans ses activités les thèmes sportifs et les thèmes liés à l'intégration sociale. Ce programme aide à établir des activités de loisirs pédagogiques à composante sportive destinées aux enfants et aux jeunes, et à élargir la palette des offres sportives s'adressant aux enfants et aux jeunes en milieu urbain.

Ce type de programme doit être coordonné et animé par un bureau central. A Stuttgart la fédération des associations sportives de la ville (*Sportkreis*) est chargée de la mise en œuvre.

En 2005, 15 districts ont participé au programme. Au total, environ 3300 enfants et jeunes participent chaque année aux offres continues et aux tournois.

Au-delà de Stuttgart, une grande variété d'expérience

D'autres villes se sont servies de ce potentiel favorisant l'intégration dans nos villes et communes. L'association « Banlieues d'Europe » nous fait connaître des expériences positives que nous voulons porter à la connaissance des membres du Congrès des Pouvoirs locaux et Régionaux du Conseil de l'Europe.

Nous voulons citer quelques exemples de villes qui, conscientes de leurs responsabilités, ont su relever le défi posé par le sport en se fiant à leur capacité d'imagination et avec l'aide des habitants et du monde associatif.

L'association « Accorrap », groupe de danse Hip Hop, basée à Lyon en France, a su utiliser d'une façon remarquable la créativité des jeunes danseurs de la banlieue lyonnaise à St Priest, pour dépasser le cloisonnement initial des banlieues et pour finir par décrocher des spectacles sur les grandes scènes françaises au niveau national.

D'autres initiatives à Bruxelles portées par Alain Lapiower et la Fondation Jacques Gueux, se sont également spécialisées dans le Hip Hop et ont créé un mouvement féminin de Hip Hop afin de promouvoir une participation féminine dans le sport trop souvent sous représentée.

En Roumanie l'association PRADA de Miloud Oukili a su, à travers une école de cirque, socialiser et intégrer des enfants de rue à Bucarest.

Cette même forme d'expression corporelle à travers la formation de cirque à également été propice au Portugal à Lisbonne, sous l'impulsion de Teresa Ricou avec l'association « Chapito », en s'adressant plus particulièrement au jeunes délinquants dans les prisons.

C'est par cette approche complémentaire, entre les initiatives bénévoles, privées encadrées et encouragées par des municipalités, ouvertes et attentives à la diversité culturelle existante, au sein de leur commune respectives, qu'on arrive à proposer des formes d'associations et d'activités propices à l'intégration.

Conclusion

L'expérience recueillie dans le cadre des programmes de promotion du sport dans différentes villes ont un dénominateur commun, ils montrent que les activités sportives peuvent apporter une contribution efficace à la prévention de la violence et à la promotion de l'intégration, et donc à la cohabitation pacifique de toutes.

Face à l'augmentation des frustrations et des violences que l'on observe chez les enfants et les jeunes dans les banlieues difficiles, les municipalités doivent prendre des mesures particulièrement innovatrices.

Compte tenu du bilan positif qui peut être établi autour des moyens qu'offrent les activités sportives au sens large du terme et sa promotion auprès de toute la population, il a été décidé de renforcer le travail pédagogique fondé sur le sport et de développer les échanges avec les institutions du secteur de l'aide à l'enfance et à la jeunesse. Le succès de ce travail, c'est-à-dire l'amélioration des compétences sportives et sociales des participants, dépend en grande partie de facteurs tels que la qualité de l'encadrement, et le suivi assurés par les municipalités et les liens construits avec les moniteurs ainsi que du libre choix des offres proposées.

Le sport offre un moyen d'exercer une influence bénéfique sur la société. Il permet de lutter contre l'exclusion sociale, de renforcer l'égalité des chances entre les hommes et les femmes, de favoriser la mobilité et l'apprentissage tout au long de la vie et de promouvoir la santé. Il véhicule des valeurs telles que la tolérance et la solidarité, contribuant ainsi à combattre le racisme, la xénophobie et l'intolérance. Pour toutes ces raisons, le sport pour tous offre de bonnes possibilités d'intégration de groupes sociaux différents.